

**Compte-rendu du Comité Directeur du CID LPC
Visioconférence – 08/02/2025**

Membres présents :

Cruz serge – Président - responsable de la commission Enfants/Jeunes
Delcroix Marie Pierre - Vice présidente
Saunier Jean Claude - Trésorier
Buzer Julien - Responsable de la commission Santé
Generoso Guillaume - Responsable de la commission communication
Reymond Estelle - Responsable de la commission Handicap
Lecomte Jacques - Discipline associée Systema
Gerbaix Sylvie - Référente de la commission féminine nationale
De Araujo Nicolas - Membre
Fernandez De La Torre Christian - Membre
Pasquet Marc - Membre

Membres représentés :

Bonet Florian - Pouvoir Nicolas De Araujo
Couturat Pierre Louis - Pouvoir Jacques Lecomte
Ranchoup Emmanuelle (ACT) - Pouvoir Serge Cruz
Barande Sébastien (Secrétaire général) - Pouvoir Jean Claude Saunier
Mas Jonathan - Pouvoir Jean Claude Saunier

Membres non représentés excusés :

Lucat Erick
Siboni Yan

16 membres sur 18 sont présents ou représentés : le quorum est atteint.

Le Président ouvre la séance à 10h30 et est secrétaire de séance.

Pour rappel, l'ordre du jour figurant dans la convocation était le suivant :

- ▶ Bilan des licences au 31 janvier
- ▶ État de la trésorerie au 31 janvier
- ▶ Bilan des stages effectués au 31 janvier
- ▶ Stages à venir
- ▶ Bilan des différentes commissions – Activités prévisionnelles 2025/2026
- ▶ Examens Grades Dan du 1er juin
- ▶ Questions diverses

Documents envoyés avec la convocation :

- Stages à venir
- Tableau récapitulatif des stages au 31 janvier
- Session d'examen Grades Dan
- Convention ODP – Réservation de salle à Nîmes

► Bilan des licences Aïkikai de France au 31 janvier : 838 licences

Licences Aïkikai de France : 695 licences

	Hommes			Femmes			Total
	- 18 ans	+18 ans	Total	- 18 ans	+18 ans	Total	
Licences pratiquants	172	222	394	90	102	192	586
Licences dirigeants	0	92	92	0	17	17	109
Total	172	314	486	90	119	209	695

Licences Systema : 143 licences

	Hommes			Femmes			Total
	- 18 ans	+18 ans	Total	- 18 ans	+18 ans	Total	
Licences pratiquants	30	58	88	15	32	47	135
Licences dirigeants	0	5	5	0	3	3	8
Total	30	64	93	0	35	50	143

Comparaison avec la saison 2023/2024 : Licences Aïkikai de France

	Hommes			Femmes			Total
	- 18 ans	+18 ans	Total	- 18 ans	+18 ans	Total	
2024	229	351	580	118	119	237	817
2025	172	314	486	90	119	209	695

Un débat est lancé entre les membres du Comité directeur pour savoir comment relancer les licences aussi bien au niveau des adultes (Hommes, femmes) qu'au niveau des enfants. Des solutions pourraient être proposées à la prochaine réunion de la commission technique.

► État de la trésorerie au 31 janvier

Jean-Claude , trésorier, présente l'état de la trésorerie :

Solde du compte bancaire au 1^{er} septembre 2024 : 2157,49€

Total des dépenses du 1^{er} septembre au 31 janvier : 5086,75€

Total des recettes au 1^{er} septembre au 31 janvier : 5081,98 €

Solde du compte bancaire au 31 janvier : 2152,72€

Chaque mois le trésorier envoie l'état des dépenses et des recettes au Président qui fait un contrôle de l'exactitude des comptes,

Toutes questions qui touchent à la comptabilité doivent être posées au trésorier. La comptabilité est consultable à son domicile.

Les clubs peuvent obtenir des subventions pour l'acquisition de matériel du Conseil régional à partir du site : <https://mesaidesenligne.laregion.fr/>

► Bilan des stages effectués au 31 janvier

Tous les stages programmés au calendrier 2024/2025 ont été réalisés.

Jean Claude, trésorier, tient un état récapitulatif qui fait apparaître pour chaque stage :

Le nombre de participants

Le montant des recettes

Le montant des dépenses

En organisant le maximum de stages, le CID cherche à développer la pratique de l'aïkido et non à réaliser des bénéfices financiers.

Cette saison nous avons réduit le nombre de CEN invités.

Remarque : beaucoup de pratiquants prennent une licence dirigeant pour bénéficier de la gratuité des stages et non parce qu'ils ont des responsabilités de dirigeants dans leur club.

► Stages à venir

► Stages au niveau de la ligue et organisés en midi Pyrénées :

22 et 23 mars : Stage Prépa 3/4

5 et 6 avril : CEN en ligue dirigé par Didier Allouis

► Stages organisés par le CID

Document joint à la convocation

Les 17 et 18 mai : Stage national Enfants/Jeunes dirigé par Jean Pierre Pigeau à Béziers

Le Président rappelle que le CID peut aider à la location de car(s) pour les déplacements des Enfants et parents,

► Bilan des différentes commissions – Activités prévisionnelles 2025/2026

- Commission Enfants/jeunes :

1^{er} stage national Enfants/Jeunes à Gignac les 16 et 17 novembre : 39 participants le samedi 16 et seulement 11 le dimanche réservé aux enseignants. Nous sommes 19 volontaires dans la commission, la participation des enseignants n'est donc pas satisfaisante pour un stage national,

2^e stage national Enfants/Jeunes prévu à Béziers les 17 et 18 mai 2025.

Le prochain cadeau aux participants et participantes à ce stage sera un petit sac à dos avec le logo de la commission.

Ce logo a été réalisé par des jeunes pratiquantes du Minami Aïkido 34.

Il sera à améliorer avec la mention « Aïkido » bien visible,

- Commission Santé :

Julien Buzer nous fait part de la réunion de cette commission qui s'est tenue le 13 novembre 2024 à Montpellier.

Actions prévues : Promotion sport santé et information médicale pour les actions de prévention via des fiches thématiques (participation de tous les membres de la commission sur volontariat).

Propositions de thèmes à aborder cette saison sous forme de plaquettes

Catégories	Affections musculosquelettiques /articulaires	Santé globale/physiologie	Santé mentale
Saison 2024-2025	Articulation du genou	Hydratation	Gestion du Stress

Julien participera au stage national Santé à Rennes les 22 et 23 février 2025.

Un débat s'engage sur l'utilité de présenter un certificat médical.

« La loi n° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France et ses textes d'application ont introduit de nouvelles dispositions du code du sport relatives au contrôle médical préalable à la pratique du sport .

Dorénavant, à l'exception des disciplines à contraintes particulières, pour obtenir ou renouveler une licence et participer à une compétition sportive autorisée par une fédération délégataire ou organisée par une fédération agréée, la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication (CACI) à la pratique sportive n'est plus obligatoire sauf si la fédération en question l'exige.

Pour les personnes mineures, l'obligation de présenter un CACI a été supprimée, seule est exigée la présentation d'une attestation du renseignement d'un questionnaire de santé (cf article A.231-2) pour lequel il a été répondu par la négative à l'ensemble des questions. Dans le cas contraire, une réponse positive à au moins une des questions nécessite une consultation médicale, muni dudit questionnaire,

Pour la saison 2024/2025, la FFAB exige la présentation d'un certificat médical lors de la prise d'une licence.

- Commission communication

Guillaume Generoso est en contact avec Marie Budin responsable de la commission communication nationale. Guillaume a intégré cette commission nationale.

Un projet de présentation de l'Aïkido sur des radios locales est à finaliser et sera présenté lors de la prochaine réunion du Comité directeur.

- Commission Handicap

Estelle Reymond est en contact avec plusieurs organismes. Des projets de stages organisés avec des personnes en situation de handicap. Ces projets seront présentés lors de la prochaine réunion de la Commission technique.

- Intervention de Sylvie Gerbaix, référente pour la commission féminine nationale,

Sylvie a participé au stage Solidaire à Lyon et au rassemblement des référentes les 23 et 24 novembre 2024.

Le 8 mars, c'est la journée des Droits des femmes. Les clubs peuvent mettre en place des actions pour favoriser l'accès de l'aïkido aux femmes.

A cette occasion, la FFAB propose aux clubs qui souhaitent participer à ces portes ouvertes de bénéficier gratuitement de l'assurance fédérale. Les femmes, comme les hommes et les enfants, qui viendront s'initier à l'aïkido seront ainsi assurés même sans certificat médical.

Attention pour bénéficier de cette assurance, votre inscription est nécessaire avant le 24 février 2025.

Bulletin d'inscription téléchargeable ici : feminines@ffabaikido.fr

► Examens Grades Dan du 1er juin

Les examens grades 1^{er} et 2^e DAN sont programmées le 1er juin 2025.

Ils se dérouleront au dojo de la **Halle des sports - Ludivine Furnon** à Nîmes

Les inscriptions sont ouvertes sur le site

Sessions d'examens grades 1er et 2ème DAN

<https://www.gradesaikido.fr/pv-grades.aspx>

Session 1^{er} dan :

Vos sessions:

Session 2^e dan :

Vos sessions:

Le président et l'ACT seront absents pour ces passages de grades.

Jacques Lecomte sera le Président de session.

Les jurys seront formés ultérieurement en fonction du nombre d'inscrits.

Aucune question diverse étant posée, le Président met fin à la réunion à 12h03 après avoir remercié l'ensemble des participants et participantes à cette visioconférence.